

FAO LIBRARY FICHE AN: 322341

RAPPORT

Oslo,
Norvège,
3-7 juin
1991

Commission européenne des forêts

Vingt-cinquième session



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

SESSIONS PRÉCÉDENTES DE LA COMMISSION

Première session	Genève, Suisse	6-10 juillet 1948
Deuxième session	Genève, Suisse	5-9 septembre 1949
Troisième session	Genève, Suisse	28 août-1 ^{er} septembre 1950
Quatrième session	Rome, Italie	1-6 octobre 1951
Cinquième session	Genève, Suisse	14-25 octobre 1952
Sixième session	Rome, Italie	8-16 octobre 1953
Septième session	Genève, Suisse	8-13 novembre 1954
Huitième session	Rome, Italie	10-15 octobre 1955
Neuvième session	Rome, Italie	7-14 mai 1957
Dixième session	Rome et Florence, Italie	7-13 juillet 1959
Onzième session	Rome et Catanzaro, Italie	22-30 mai 1961
Douzième session	Genève et Zurich, Suisse	30 septembre-7 octobre 1963
Treizième session	Rome, Italie	15-19 mai 1967
Quatorzième session	Genève, Suisse	9-11 octobre 1968
Quinzième session	Rome, Italie	7-11 septembre 1970
Seizième session	Rome, Italie	3-6 mai 1972
Dix-septième session	Genève, Suisse	20-24 mai 1975
Dix-huitième session	Rome, Italie	13-17 septembre 1977
Dix-neuvième session	Rome, Italie	24-28 septembre 1979
Vingtième session	Innsbruck, Autriche	22-26 mars 1982
Vingt et unième session	Rome, Italie	5-9 décembre 1983
Vingt-deuxième session	Budapest, Hongrie	28 octobre-1 ^{er} novembre 1985
Vingt-troisième session	Genève, Suisse	12-16 octobre 1987
Vingt-quatrième session	Rome, Italie	5-8 juin 1989

RAPPORT

de la

VINGT-CINQUIEME SESSION

de la

COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS

Oslo (Norvège),
3 - 7 juin 1991

TABLE DES MATIERES

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	Page iii
	<u>Paragraphes</u>
OUVERTURE DE LA SESSION	1 - 3
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
RAPPORTS DE SITUATION	
a) Questions découlant de la dixième session du Comité des forêts	5
b) Questions découlant de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe	6 - 7
c) Activités et programmes du Département des forêts et du Bureau régional pour l'Europe	8 - 13
ACTIVITES INTERNATIONALES DANS LE SECTEUR FORESTIER INTERESSANT LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS	
a) Dixième Congrès forestier mondial	14
b) Appui européen au Programme d'action forestier tropical	15 - 18
c) Instrument sur la conservation et la mise en valeur des forets	19 - 21
d) Autres activites internationales	22 - 29
RAPPORTS NATIONAUX SUR LA FORESTERIE	30 - 35
ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES	
a) Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières	36 - 39
b) Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts	40 - 43
c) Comité CFFSA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes - <i>Silva Mediterranea</i>	44
d) Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne	45 - 46

Paragraphes

e) Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts et	47 - 51
f) Réunion <i>ad hoc</i> d'experts sur l'application pratique de la détection par satellite pour l'évaluation des dommages causés aux forêts	
PREPARATIFS DE LA CINQUIEME ETUDE FAO/CEE DES TENDANCES ET PERSPECTIVES DU BOIS EN EUROPE (ETTS V)	52 - 56
THEMES TECHNIQUES	
a) Les événements économiques et politiques survenus récemment en Europe orientale et leurs incidences sur la foresterie dans la région	57 - 64
b) "Notre avenir à tous" - Le rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement et l'intérêt qu'il présente pour la foresterie européenne	65 - 69 60 - 62
PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS, 1992-96	70 - 78
LA FORESTERIE EN NORVEGE	79 - 82
QUESTIONS A RENVOYER AU COMITE DES FORETS	83
AUTRES QUESTIONS	84 - 87
ELECTION DU BUREAU	88
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	89
ANNEXES	
A: Ordre du jour	Page 15
B: Liste des participants	Page 17
C: Liste des documents	Page 24
D: Programme de travail de la Commission européenne des forêts, 1992-96	Page 26

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

- (1) Conférence régionale de la FAO pour l'Europe
La Commission a noté que l'ordre du jour de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe ne comportait aucun point relatif à la foresterie proprement dite et a recommandé que la Conférence régionale prête davantage attention à la foresterie (par. 6).
- (2) Disponibilité d'informations et recommandations émanant des réunions techniques de la FAO
La Commission a demandé que les informations et les recommandations émanant de certains organes, comme le Comité consultatif de la pâte et du papier, soient plus largement diffusées (par. 11).
- (3) Programme ordinaire et budget de la FAO
La Commission a rappelé qu'une part plus importante du budget du programme ordinaire de la FAO devrait être allouée à la foresterie, comme recommandé par le COFO (par. 13).
- (4) Appui européen au Programme d'action forestier tropical (PAFT)
La Commission a vivement recommandé que la FAO continue à remplir les trois fonctions essentielles (la liaison internationale, l'assistance technique et l'appui opérationnel) mais en disposant de davantage de ressources de façon à améliorer les chances de succès du programme (par. 15).

Elle a recommandé par conséquent que la FAO fasse en sorte qu'à tous les stades de sa planification et de son exécution, le PAFT bénéficie d'apports techniques multidisciplinaires et que cet effort soit appuyé par l'allocation de crédits budgétaires spécifiques aux activités relatives au PAFT des unités concernées (par. 16). Elle a estimé indispensable que la FAO continue à renforcer ses fonctions actuelles de façon à ce que le PAFT conserve son rôle central et catalytique (par. 17).

La Commission a appuyé la recommandation exprimée dans l'examen du PAFT que le programme devrait bénéficier de fonds plus importants dont une partie serait versée directement aux pays tropicaux pour les aider à appliquer leurs plans et programmes nationaux (par. 18). Elle a approuvé l'idée d'un système analogue au Système mondial pour l'environnement pour appuyer le PAFT (par. 18).
- (5) Instrument sur la conservation et la mise en valeur des forêts
La Commission a exprimé son ferme appui de principe à la mise au point d'un tel instrument qui devrait reposer sur un consensus global et a estimé que la FAO devrait continuer à participer à sa préparation (par. 19).
- (6) Rapports nationaux sur la foresterie
La Commission a demandé au Secrétariat de publier une version révisée de la synthèse des rapports le plus tôt possible (par. 35).
- (7) Comité mixte FAO/CEE/OIT sur la technologie, la gestion et la formation forestières
Compte tenu du désir qu'elle a explicitement formulé d'aider les pays en transition et du rôle de plus en plus important que le Comité mixte pourrait jouer dans ce domaine, la Commission a prié instamment la FAO d'envisager tous les moyens possibles de fournir les ressources nécessaires au maintien du niveau d'activités actuel du Comité (par. 37).
- (8) Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts
La Commission a souligné la nécessité de coordonner au maximum la collecte et la diffusion des statistiques sur les forêts et sur les produits forestiers effectuées par des organismes internationaux et a demandé au Groupe de travail et au Secrétariat d'étudier les possibilités de

collaboration avec d'autres organisations recueillant ou prévoyant de recueillir des statistiques et gérant des bases de données (par. 41).

Elle est convenue que le projet de proposition du Secrétariat concernant un projet d'évaluation de l'évolution à long terme des ressources forestières dans les régions tempérées devrait être soumis à la réunion *ad hoc* sur l'évaluation des ressources forestières (zones tempérées) 1990 et à la dix-huitième session du Groupe de travail en août 1991 pour examen et incorporation éventuelle dans le programme de travail de ce dernier (par. 43).

(9) Préparatifs de la cinquième étude FAO/CEE des tendances et perspectives du bois en Europe (ETTS V)

La Commission a approuvé le mandat et le calendrier de la cinquième étude, ainsi que les activités préparatoires mises en oeuvre à ce jour (par. 53).

(10) Perspectives concernant les biens et services forestiers autres que le bois

La Commission est convenue de la nécessité de plus en plus urgente d'une étude sur les perspectives concernant les biens et services forestiers autres que le bois. Elle a décidé de convoquer une réunion *ad hoc* d'experts ayant pour mandat de faire un plan de l'étude, d'examiner ses objectifs, les méthodologies et la disponibilité des informations nécessaires pour la mener à bien. La réunion *ad hoc* pourrait aussi étudier la question de l'évaluation des biens et services autres que le bois (par. 56).

(11) Assistance aux pays de l'Europe centrale et orientale en transition

La Commission a relevé deux points sur lesquels elle pourrait fournir une aide à ces pays - la politique et la législation forestières, d'une part, et les systèmes de subvention et de taxation appliqués à la foresterie (par. 62).

Elle a proposé de tenir une réunion *ad hoc* informelle pour examiner les stratégies à adopter et coordonner les activités dans le secteur des forêts et de l'industrie forestière (par. 64).

(12) Programme de travail de la Commission européenne des forêts

La Commission a adopté son programme de travail pour les années 1992-1996 (par. 70).

Elle est convenue qu'en ce qui concerne la rubrique Principaux problèmes II - Technologie, gestion et formation forestières - il conviendrait d'ajouter au programme de travail de la Commission, afin de le mettre aussi à jour que possible, les propositions concernant la mise à jour du programme de travail du Comité mixte (par. 71).

Elle a reconnu qu'il était important de renforcer les activités des organismes forestiers chargés de l'information et du dialogue avec le public puisque ces organismes ont habituellement des difficultés de communication (par. 77).

Elle a demandé au Comité exécutif d'étudier les moyens d'intégrer dans son programme un projet sur les changements climatiques et la foresterie (par. 78).

OUVERTURE DE LA SESSION

1. A l'invitation du Gouvernement du Royaume de Norvège, la Commission européenne des forêts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a tenu sa vingt-cinquième session au Centre de conférences Soria Morla à Oslo, du 3 au 7 juin 1991. A cette session ont participé des délégués des Etats membres suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République fédérale tchèque et slovaque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse et Yougoslavie; des observateurs du Canada, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et du Saint-Siège, des représentants de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, de l'Organisation météorologique mondiale et de la Communauté économique européenne et des observateurs de la Confédération internationale des Syndicats libres et de l'Association internationale des étudiants en foresterie. On trouvera à l'Annexe B la liste complète des participants.

2. La Commission a entendu une allocution du ministre norvégien de l'agriculture, Madame Gunhild Øyangen, qui a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Gouvernement norvégien. M. C.H. Murray, Sous-Directeur général chargé du Département des forêts, a également accueilli les participants au nom du Directeur général de la FAO et a remercié le Gouvernement norvégien d'avoir fourni des installations pour la session. Il a exposé la situation internationale actuelle en matière de foresterie, eu égard plus particulièrement à l'Europe.

3. La Commission a rendu hommage à la mémoire de M. B. Ben Salem qui a servi la FAO avec distinction pendant de nombreuses années en diverses qualités, dont celle de secrétaire de *Silva Mediterranea* et de la Commission des forêts pour le Proche-Orient.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 1 de l'ordre du jour)

4. L'ordre du jour provisoire (annexe A) a été adopté. Une liste des documents soumis à l'examen de la Commission figure à l'annexe C.

RAPPORTS DE SITUATION (point 2 de l'ordre du jour)

a) Questions découlant de la dixième session du Comité des forêts

5. Les recommandations de la dixième session du Comité des forêts (COFO) concernant la recherche forestière, la foresterie et l'environnement, les femmes et la foresterie, la conservation des forêts et l'évaluation des ressources forestières, le programme forestier de la FAO et le Plan d'action forestier tropical (PAFT) ont été brièvement présentées à la Commission. On a retenu la proposition du COFO tendant à ce que la recherche européenne sur la viabilité des écosystèmes forestiers et sur les effets de la pollution atmosphérique bénéficie d'une attention particulière. On a pris note également de la recommandation tendant à ce que les Commissions régionales des forêts étudient la question des femmes et du développement. Deux des principaux points étudiés par le COFO, à savoir le PAFT et la préparation d'un éventuel instrument juridique sur la conservation et la mise en valeur des forêts, ont été examinés par la Commission au titre des points pertinents de son ordre du jour.

b) Questions découlant de la dix-septième Conférence Régionale de la FAO pour l'Europe

6. La Commission a été informée de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe qui s'est tenue à Venise (Italie) en avril 1990. Elle a noté que certaines des activités européennes de la FAO en matière de foresterie, dont la série des études sur les tendances et les perspectives du bois en Europe, les travaux de *Silva Mediterranea*, les mesures visant à remédier aux graves dommages causés aux forêts de plusieurs pays au début du printemps 1990, le séminaire sur les produits non ligneux des forêts méditerranéennes tenu en Italie en 1988, et la publication dans la série Etudes forestières de la FAO d'un numéro sur les "politiques forestières en Europe", ont fait l'objet de commentaires favorables dans les déclarations nationales à la Conférence. La Commission a noté toutefois avec inquiétude que l'ordre du jour de la Conférence ne comportait aucun point relatif à la foresterie proprement dite. Vu l'importance des forêts et de la foresterie pour l'environnement ainsi que pour l'agriculture et l'utilisation du sol rural, la Commission a recommandé que la Conférence régionale prête davantage attention à la foresterie.

7. La Commission a prié instamment les Etats membres d'inclure des spécialistes de la foresterie dans leurs délégations aux Conférences régionales. Elle a également appuyé une suggestion tendant à ce que son Comité exécutif se réunisse avec celui de la Commission européenne pour l'agriculture en vue de formuler des propositions communes sur des thèmes particuliers qui seraient traités aux futures conférences régionales.

c) Activités et programmes du Département des forêts et du Bureau régional pour l'Europe

8. Sur la base du document FO:EFC/91/4, la Commission a été informée des activités et programmes mis en oeuvre par le Département des forêts de la FAO, le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et la Division mixte FAO/CEE de l'agriculture et du bois (Genève) depuis sa vingt-quatrième session.

9. En ce qui concerne le programme de la FAO pour 1990-91, il a été rappelé que le PAFT est considéré comme l'une des neuf grandes priorités du programme de travail et budget de la FAO. Les objectifs du programme forestier pour 1990-91 consistent à aider les Etats membres à réorienter leurs politiques forestières, à formuler des plans sectoriels et à renforcer leur cadre institutionnel conformément aux principes et approches du PAFT.

10. Des informations détaillées ont été données sur les activités du Département des forêts dans chacun des sous-programmes pertinents: ressources forestières et environnement, industries forestières et commerce et institutions et investissements forestiers. Un tableau général des activités entreprises par le Bureau régional pour l'Europe (Rome) et par la Division mixte FAO/CEE (Genève) a été présenté. Le débat qui a suivi a porté notamment sur le PAFT et sur les fonds alloués au programme forestier de la FAO.

11. La Commission a demandé que les informations et les recommandations émanant de certains organes, comme le Comité consultatif de la pâte et du papier, soient plus largement diffusées. Le Sous-Directeur général a déclaré que c'était la politique de la FAO de diffuser largement ce type d'informations et s'est engagé à étudier la question de la distribution des rapports de réunions.

12. Le Sous-Directeur général ayant suggéré que la Commission établisse des priorités dans son programme de travail, une délégation a fait observer qu'il conviendrait de mettre au point de nouvelles activités fondées sur une stratégie clairement définie qui mettraient en évidence l'importance accordée par la Commission et par les Etats membres à la conservation et à la mise en valeur des ressources. Une autre délégation a souligné la nécessité d'améliorer les systèmes de collecte et de diffusion des informations relatives au secteur des forêts et des industries forestières et d'alléger la charge de travail des bureaux nationaux chargés des statistiques dans ce secteur. On a fait observer que certains pays ont de plus en plus de mal à maintenir la qualité des données relatives à ce secteur et la Commission est convenue d'envisager des mesures propres à aider ces pays à surmonter ce problème.

13. La Commission s'est déclarée satisfaite des activités menées par la FAO dans le domaine de la foresterie depuis sa vingt-quatrième session. Elle a rappelé qu'une part plus importante du budget du programme ordinaire de la FAO devrait être allouée à la foresterie, comme recommandé par le COFO et approuvé par le Conseil de la FAO. Elle a noté qu'il a été proposé d'augmenter de 110 000 dollars E.-U. les fonds alloués à la foresterie pour l'exercice biennal 1992-93 et s'est félicitée de cette augmentation, tout en estimant qu'elle ne correspond pas aux besoins reconnus.

ACTIVITES INTERNATIONALES DANS LE SECTEUR FORESTIER INTERESSANT LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS (point 3 de l'ordre du jour)

a) Dixième Congrès forestier mondial

14. Le Sous-Directeur général et M. Grammont (France) ont mis la Commission au courant des préparatifs du dixième Congrès forestier mondial qui doit se tenir à Paris du 17 au 26 septembre 1991. Ce Congrès aura pour thème "La forêt: patrimoine de l'avenir". On s'attend à ce qu'il réunisse 3 000 participants. Outre les séances officielles, de nombreuses réunions satellites et une série de voyages d'étude en France et dans d'autres pays sont prévus. La publication à l'avance de six volumes réunissant les principaux documents établis pour le Congrès constituera une innovation. Les résultats du Congrès

feront l'objet d'un septième volume publié ultérieurement. La Commission a félicité le Gouvernement français et la FAO du travail important déjà accompli et a exprimé des vœux chaleureux pour le plein succès du Congrès qui constituera un événement capital pour la foresterie mondiale.

b) Appui européen au Programme d'action forestier tropical

15. La Commission a été sensible à l'appui intellectuel et financier que les pays européens ont apporté au PAFT dès sa création. La Commission a été informée des mesures prises pour améliorer l'efficacité du programme après que le Conseil ait décidé à sa quatre-vingt neuvième session que la FAO devrait constituer un groupe d'experts *ad hoc* afin de proposer des mesures pour renforcer le PAFT. La Commission a confirmé son soutien à l'approche qui consiste à renforcer les capacités des pays à planifier et à exécuter le PAFT à l'aide d'opérations PAFT dirigées par les pays et de projets dits de capacité nationale. Elle a noté que la FAO remplit trois fonctions essentielles, à savoir la liaison internationale, l'assistance technique et l'appui opérationnel. Elle a vivement recommandé que la FAO continue à remplir ces fonctions mais en disposant de davantage de ressources de façon à améliorer les chances de succès du programme.

16. La Commission a reconnu également que la crise mondiale responsable de la destruction des forêts tropicales n'était pas seulement un problème forestier. En fait, la première cause, et de loin, du défrichement de ces forêts réside dans la demande de terres agricoles et d'énergie sous forme de bois de feu. Cette demande, à son tour, tient à des facteurs socio-économiques propres aux pays concernés. Le problème relève bien davantage de l'utilisation de sol rural que des pratiques forestières proprement dites. On a estimé par conséquent que les apports techniques des secteurs extérieurs à la foresterie devraient bénéficier d'une plus grande attention et qu'il convenait de multiplier et d'améliorer les arrangements interdisciplinaires et intersectoriels. La FAO jouit dans ce domaine d'un avantage comparatif certain du fait de son expertise dans toutes les disciplines ayant trait à l'utilisation du sol. Elle devrait donc tirer tout le parti possible de sa nature multidisciplinaire pour appuyer le Programme. La Commission a recommandé par conséquent que la FAO fasse en sorte qu'à tous les stades de sa planification et de son exécution, le PAFT bénéficie d'apports techniques multidisciplinaires. Cet effort devra être appuyé, le cas échéant, par l'allocation de crédits budgétaires spécifiques aux activités relatives au PAFT des unités concernées, notamment celles extérieures au Département des forêts. En outre, la responsabilité de la préparation des plans nationaux devrait être confiée, dans la mesure du possible, à une discipline extérieure à la foresterie.

17. Lors du débat sur les nouveaux arrangements institutionnels pour le PAFT, certaines délégations ont exprimé des réserves sur la nécessité d'un Groupe consultatif du type envisagé et le risque que ses fonctions fassent double emploi avec celles d'organes existants. La Commission a estimé indispensable que la FAO continue à renforcer ses fonctions actuelles de façon à ce que le PAFT conserve son rôle central et catalytique. A cet égard, la Commission a été informée des activités en cours visant à améliorer l'efficacité du Groupe de coordination en accentuant sa fonction de liaison internationale et en laissant ses fonctions opérationnelles et techniques aux unités spécialisées de la FAO compétentes.

18. La Commission a approuvé l'idée exprimée dans l'examen du PAFT que le programme devrait bénéficier de fonds plus importants dont une partie serait versée directement aux pays tropicaux pour les aider à appliquer leurs plans et programmes nationaux. Vu les premiers résultats positifs du Système mondial pour l'environnement chargé de protéger la diversité biologique et la stabilité du climat, il a été proposé d'envisager un système analogue pour appuyer le PAFT. La Commission a approuvé cette idée, considérant qu'il s'agit d'une proposition intéressante qui mériterait d'être approfondie.

c) Instrument sur la conservation et la mise en valeur des forêts

19. La Commission a pris note des nombreuses activités menées par la FAO pour lancer des idées et mettre au point des documents d'information en vue de la formulation d'un éventuel instrument sur la conservation et la mise en valeur des forêts dans le cadre du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Elle a exprimé son ferme appui de principe à la mise au point d'un tel instrument qui devrait reposer sur un consensus global et a estimé que la FAO devrait continuer à participer à sa préparation.

20. La Commission a reconnu que la nature, le contenu et le rythme de l'élaboration de tout instrument de ce type dépendront des capacités et de la préparation de tous les pays intéressés. Elle a noté qu'un but réaliste pour la CNUED 1992 serait sans doute de s'entendre sur un certain nombre de principes généraux et sur la procédure à suivre aux stades de la formulation et de la négociation de l'instrument après la tenue de la CNUED. A cet égard, elle a considéré que l'accord sur la nécessité d'un instrument et sur l'instrument lui-même devrait être fondé sur le respect des droits souverains des nations à utiliser leurs ressources naturelles au profit de leur population.

21. La Commission a estimé que la FAO a un rôle technique important à jouer à tous les stades d'un processus conduisant à l'adoption d'un instrument sur les forêts et que le débat sur cet instrument devrait se poursuivre à l'occasion du Congrès forestier mondial.

d) Autres activités internationales

22. Le représentant de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU) a informé la Commission de l'examen des priorités, de la structure et des méthodes de travail de son Organisation effectué en 1990. Cet examen a conduit la CEE/ONU à adopter une décision faisant du développement durable et de l'appui aux économies d'Europe centrale et orientale en transition des priorités générales au sein desquelles l'environnement, l'analyse et les projections économiques, les mesures encourageant les échanges, les transports et les statistiques seraient prioritaires. L'agriculture et le bois figurent parmi les secteurs bénéficiant d'un rang de priorité moins élevé. Le Comité du bois, l'un des principaux organes subsidiaires de la CEE/ONU, a souligné à sa quarante-huitième session, en octobre 1990, que ses activités couvrent tous les domaines prioritaires susmentionnés, à l'exception des transports. On a reconnu que les décisions concernant le Comité du bois intéressent aussi la Commission étant donné que la Commission partage avec le Comité du bois le même secrétariat, que deux organes subsidiaires relèvent à la fois du Comité du bois et de la Commission et que celle-ci exerce d'autres activités conjointement avec le Comité du bois.

23. Le représentant de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a informé la Commission de l'intérêt porté depuis longtemps par son Organisation aux applications de l'information météorologique à la conservation et à la mise en valeur des forêts. L'OMM a contribué à la réalisation de ces objectifs par diverses activités. Le représentant a signalé en particulier que l'OMM a mis à la disposition de la sylviculture des données météorologiques et hydrologiques et a réalisé des études sur les effets des forêts sur le climat et du climat sur les forêts; il a appelé également l'attention sur des publications intéressant la foresterie émanant de la Commission technique pour la météorologie agricole et sur un séminaire mixte OMM/FAO sur les aspects météorologiques des incendies de forêts et sur leur contrôle qui doit se tenir au Maroc à l'automne 1991. Il a réitéré les conclusions du Groupe intergouvernemental OMM/PNUE sur les changements climatiques concernant les effets de ces derniers sur le déboisement et le reboisement. A cet égard, il a également informé la Commission de la participation de l'OMM aux négociations en cours en vue de l'élaboration d'une convention cadre sur les changements climatiques et du rôle actif que l'OMM jouera au prochain Congrès forestier mondial.

24. Le représentant de la Commission de la Communauté Economique Européenne (CEE) a informé la session de la coopération entre la Commission de la CEE et le Programme international de coopération pour l'évaluation et le suivi des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts. Il a indiqué qu'un groupe de travail sur la protection des forêts contre les incendies travaille au niveau de la CEE et que celle-ci souhaite renforcer sa coopération avec les groupes de travail FAO/CEE s'occupant de ces questions.

25. En outre, la CEE envisage de mettre en place un "Système européen d'informations et de communication sur les forêts". Un certain nombre de programmes de recherche de la CEE portent directement ou indirectement sur des questions comme la protection, la mise en valeur et la gestion des forêts et les produits forestiers. Le représentant de la CEE a appelé l'attention sur la participation active de la Commission de la CEE au Congrès forestier mondial et sur le fait que la CEE approuve l'idée d'un instrument sur les forêts.

26. Le délégué finlandais a informé la Commission des résultats de la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe (Strasbourg, 18 - 19 décembre 1990). Cette Conférence a été prévue

et organisée conjointement par les gouvernements français et finlandais. La Conférence de Strasbourg visait à encourager les Etats européens à s'unir pour défendre les forêts et leur environnement et à faciliter le dialogue et les échanges d'informations entre responsables politiques et chercheurs. Il en est résulté six résolutions et propositions de projet. La prochaine Conférence ministérielle se tiendra au premier semestre de 1993 en Finlande et sera organisée conjointement par la Finlande et le Portugal, en collaboration avec la France et la Pologne. Des coordonnateurs internationaux ont été désignés pour suivre les travaux dans les domaines couverts par les six résolutions de la Conférence de Strasbourg. La Commission s'est félicitée de l'initiative prise par la France et la Finlande d'organiser cette Conférence et a estimé que celle-ci a eu pour résultat l'adoption d'importantes recommandations auxquelles chaque pays signataire devra donner suite.

27. Le délégué de la Finlande a aussi fait savoir à la Commission que le prochain Congrès mondial de l'IUFRO (Union Internationale des Instituts de Recherche Forestière) et le voyage d'étude qui y est associé se tiendraient à Tampere (Finlande) en août 1995.

28. L'observateur de l'Association internationale des étudiants en foresterie a décrit les étapes de la transformation du Symposium international des étudiants en sciences forestières en la présente Association, créée en 1990, et la structure de cette Association. Il a fait savoir à la Commission que l'Association souhaiterait collaborer avec elle et a proposé la réalisation en commun d'une enquête sur la disponibilité dans les écoles de foresterie des publications des organisations internationales, sur leur intérêt compte tenu des programmes d'étude, sur l'utilisation qui en est faite et sur les moyens de les rendre plus accessibles et plus utiles. La Commission a approuvé cette proposition et a suggéré que d'autres modes de coopération avec la Commission soient envisagés. Les pays accueillant des réunions, comme les séminaires organisés par le Comité mixte FAO/CEE/OIT sur la technologie, la gestion et la formation forestières, pourraient par exemple offrir des bourses à des étudiants en foresterie pour leur permettre d'acquérir une expérience internationale en participant à ces réunions. La Commission a aussi été informée que le dix-neuvième Symposium International des Etudiants en foresterie aura lieu aux Pays-Bas du 30 septembre au 7 octobre 1991, et que le thème en sera "Les forêts, une préoccupation croissante".

29. L'observateur du Saint-Siège a fait savoir à la Commission qu'une campagne a été organisée en vue de la constitution par les organisations des Nations Unies d'un tribunal international de l'environnement. Cette campagne vise notamment à renforcer le droit international sur l'environnement et à créer des organes administratifs et juridiques appropriés. L'observateur a informé la Commission des résultats d'un séminaire scientifique international sur la question qui s'est tenu à Florence (Italie) en mai 1991.

RAPPORTS NATIONAUX SUR LA FORESTERIE (point 4 de l'ordre du jour)

30. Vingt-quatre pays ont présenté des rapports nationaux sur les huit thèmes choisis par le Comité exécutif, à savoir:

- 1) structure organisationnelle des organismes responsables de l'administration des forêts et du secteur industriel forestier (organigramme compris);
- 2) faits nouveaux survenus en matière d'éducation, de formation et de vulgarisation forestières, l'accent étant mis sur les mesures prises pour attirer de la main-d'oeuvre, notamment des jeunes gens, vers la foresterie;
- 3) portée et orientation de la recherche forestière, y compris niveaux de financement et moyens pris pour diffuser les résultats de la recherche;
- 4) mesures prises récemment pour améliorer la protection des forêts, notamment contre les incendies, la pollution atmosphérique et d'autres risques (tempêtes, maladies, insectes, faune sauvage, etc.);
- 5) recherche sur les effets potentiels sur les forêts des changements climatiques et sur les mesures à prendre à cet égard;

- 6) organisation de la collecte et de la diffusion d'informations, y compris de statistiques, sur les forêts et la foresterie;
- 7) liens avec le développement de la foresterie dans les régions tropicales, y compris contributions au Programme d'action forestier tropical;
- 8) autres points importants.

31. La synthèse préparée par le Secrétariat a servi de point de départ aux débats de la Commission (FO:EFC/91/8 a). Sur le thème 1, plusieurs délégations ont fourni des renseignements supplémentaires sur la structure organisationnelle de leurs administrations et législations forestières et en particulier sur les changements survenus dans les pays d'Europe centrale et orientale en transition.

32. Sur le thème 3, la Finlande et la Suède ont corrigé les chiffres correspondants à la participation de l'Etat au financement de la recherche forestière; la Pologne a donné des détails sur ses activités de recherche.

33. Sur le thème 4, la France, la Grèce et l'Espagne ont donné des détails supplémentaires sur, respectivement, la prévention des incendies de forêts et la lutte contre ces incendies, la protection du sol comme mesure de conservation et les problèmes liés à la dégradation des forêts de chêne liège. On a déclaré que d'après les résultats de l'enquête de 1990 sur les dégâts causés aux forêts, le déclin des forêts s'était accentué en Europe; il n'est donc pas correct de parler de stabilisation de la dégradation.

34. En ce qui concerne le thème 8, la Suède a donné des détails supplémentaires sur sa vaste campagne de sensibilisation à la diversité biologique et aux questions d'environnement visant plus particulièrement les propriétaires forestiers. Le Royaume-Uni a appelé l'attention sur la nécessité d'évaluer les bénéfices tirés d'autres produits que le bois. L'Autriche a souligné le rôle protecteur des forêts dans les bassins versants de montagne et les dégâts causés par la pollution atmosphérique et par le gibier.

35. La Commission a remercié les pays de leurs rapports riches en informations et le Secrétariat de la synthèse qu'il en a faite. Elle a invité tous les pays à communiquer au Secrétariat par écrit, avant le 30 juin 1991, les éventuelles corrections ou additions qu'ils souhaitent apporter à cette synthèse et demandé au Secrétariat d'en publier une version révisée le plus tôt possible après cette date.

ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES (point 5 de l'ordre du jour)

a) Comité mixte FAO/CEE/OIT sur la technologie, la gestion et la formation forestières

36. La Commission a été informée des activités et programmes du Comité mixte ainsi que des résultats de sa dix-huitième session tenue à Munich (Allemagne) en juillet 1990. Elle a approuvé le rapport du Comité (TIM/EFC/WP.1/20) et s'est félicitée des travaux intéressants accomplis dans les séminaires et par les équipes de spécialistes au cours des deux dernières années. En particulier, elle a remercié chaleureusement les Gouvernements d'Allemagne, de Belgique, Hongrie, Royaume-Uni et Turquie pour avoir fourni au pays hôte les installations nécessaires pour les réunions du Comité mixte au cours des deux dernières années. Elle a approuvé les mesures prises pour appuyer les économies des pays d'Europe centrale et orientale en transition, parmi lesquelles la tenue prévue, en Hongrie à l'automne 1991, de journées d'étude sur l'organisation et la gestion de la foresterie en économie de marché. Elle a estimé que cette méthode de travail plus spontanée et plus souple est mieux adaptée à l'étude de certains types de problèmes.

37. La Commission s'est déclarée extrêmement préoccupée par la proposition faite dans le programme de travail et budget de la FAO pour 1992-93 de supprimer le poste de la Division mixte FAO/CEE qui a fourni l'essentiel des services de secrétariat nécessaires au Comité mixte. Elle a noté qu'il serait difficile de réallouer des ressources de secrétariat pour combler ce vide. Elle a souligné l'importance qu'elle attache aux travaux du Comité mixte qui produit et diffuse des informations dans son domaine d'activités et pour promouvoir la coopération internationale. En outre, compte tenu du désir qu'elle a explicitement formulé d'aider les pays en transition et du rôle de plus en plus important que le Comité mixte pourrait jouer dans ce domaine, la Commission a prié instamment la FAO d'envisager tous les

moyens possibles de fournir les ressources nécessaires au maintien du niveau d'activités actuel du Comité.

38. Reconnaissant que le Comité mixte devrait travailler avec les ressources qui lui seraient allouées, quel que soit leur montant, la Commission a proposé d'effectuer une enquête parmi ses Etats membres pour déterminer les priorités qu'ils attribuent aux diverses activités de son programme de travail en cours et le degré d'importance qu'ils attachent à ces activités et pour connaître leurs propositions en ce qui concerne de nouvelles activités. Cette enquête, qui pourrait être lancée par le Comité directeur du Comité mixte à sa session de juin 1991, constituerait le point de départ d'une éventuelle restructuration ou rationalisation du programme de travail du Comité mixte. On pourrait envisager également de transférer certaines activités à d'autres organes.

39. En ce qui concerne les conclusions et recommandations des séminaires du Comité mixte intéressant les organes dont il relève (TIM/EFC/WP.1/R.96 Rev.1), la Commission a pris note des thèmes retenus par le Comité mixte comme méritant une attention particulière: développement durable; protection des ressources forestières contre les menaces extérieures; planification et gestion; impact de la mécanisation sur l'environnement forestier; conditions de travail des ouvriers forestiers; formation et recherche. Elle est convenue d'effectuer une enquête à l'aide du projet de questionnaire figurant à l'annexe II du document FO:EFC/91/9 afin de déterminer, comme l'a proposé le Comité mixte, la mesure dans laquelle les recommandations des séminaires sont déjà couvertes par les politiques et la législation des pays et si ceux-ci disposent des ressources nécessaires pour appliquer ces recommandations.

b) Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

40. La Commission a examiné les activités du Groupe de travail mixte et a approuvé le rapport de sa dix-septième session (TIM/EFC/WP.2/19). Elle a noté avec satisfaction les progrès accomplis en ce qui concerne l'évaluation des ressources forestières mondiales 1990, la partie correspondant aux pays développés de la zone tempérée étant réalisée dans le cadre du programme de travail du Groupe de travail. Elle a approuvé les mesures prises pour organiser des activités en faveur des pays en transition dans le domaine de compétence du Groupe de travail.

41. La Commission a souligné la nécessité de coordonner au maximum la collecte et la diffusion des statistiques sur les forêts et sur les produits forestiers effectuées par des organismes internationaux de façon à réduire la charge de travail des bureaux nationaux de statistique, à éviter les doubles emplois et à assurer la comparabilité des informations. La Commission a donc demandé au Groupe de travail et au Secrétariat d'étudier les possibilités de collaboration avec d'autres organisations recueillant ou prévoyant de recueillir des statistiques et gérant des bases de données, et en particulier avec la Communauté européenne et Eurostat. Elle a noté avec satisfaction que des contacts officiels existent déjà avec la Commission de la Communauté européenne, mais a estimé que la coopération devait être plus officielle et plus régulière.

42. La Commission a invité le Groupe de travail à examiner s'il serait possible d'entreprendre un projet visant à attribuer une valeur monétaire à la fourniture de biens et services autres que le bois (bénéfices tirés des produits non ligneux). Elle a reconnu la complexité du problème mais a souligné qu'il est important pour les chefs d'entreprise et les responsables politiques de connaître la valeur des biens et services autres que le bois, dont l'importance ne cesse de croître dans tous les pays. D'éventuelles activités dans ce domaine devraient être reliées aux projets d'évaluation des ressources forestières et aux perspectives concernant les bénéfices tirés des produits non ligneux.

43. La Commission a noté avec intérêt le projet de proposition du Secrétariat concernant un projet d'évaluation de l'évolution à long terme des ressources forestières dans les régions tempérées et est convenue qu'un aperçu historique de cette évolution contribuerait utilement au débat sur les événements qui se produisent à l'échelle mondiale en matière de foresterie et sur les facteurs qui les expliquent. Par conséquent, elle est convenue que cette proposition devrait être soumise à la réunion *ad hoc* sur l'évaluation des ressources forestières (zones tempérées) 1990 et à la dix-huitième session du Groupe de travail en août 1991 pour examen et incorporation éventuelle dans le programme de travail de ce dernier.

c) Comité CFFSA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea*

44. La Commission a approuvé le rapport de la quatorzième session du Comité CFFSA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea*, tenue à Athènes (Grèce) en octobre 1989, et a remercié le Gouvernement grec d'avoir accueilli la session. Le Comité a identifié les priorités ci-après: i) directives pour l'évaluation des dégâts provoqués par les incendies de forêt; ii) produits forestiers non ligneux; iii) études de cas de certains produits non ligneux et identification des domaines dans lesquels une action conjointe pourrait être entreprise; iv) pâturages d'alfa et moyens d'en améliorer le développement; v) prévention des incendies de forêt provoqués par les touristes; et vi) préparation de programmes d'enseignement sur les forêts à introduire dans les écoles. La Commission a accueilli favorablement la proposition d'un plan d'action pour la région méditerranéenne, dont les objectifs et l'approche générale sont analogues à ceux du PAFT. La prochaine session du Comité se tiendra au Portugal du 16 au 20 mars 1992.

d) Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne

45. La Commission a été informée des résultats de la dix-septième session du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne qui s'est tenue à Vicence (Italie) en mars 1990. Les principaux points examinés ont été: aménagement intégré des hautes terres, correction des torrents et lutte contre les avalanches et systèmes de surveillance et d'alerte rapide.

46. La Commission a pris note de l'ordre du jour prévu pour la dix-huitième session du Groupe de travail qui se tiendra à Obersdorf (Allemagne) du 15 au 19 juin 1992: questions techniques, y compris la recherche; aspects institutionnels de l'aménagement des bassins versants; et colloque FAO/IUFRO dans le cadre de la session sur les "Progrès dans le domaine de l'hydraulique torrentielle". La Commission s'est déclarée satisfaite des réalisations du Groupe de travail et de leur application aux Etats membres.

e) Groupe de travail ad hoc "Effets de la pollution atmosphérique sur les forêts"
et

f) Réunion spéciale d'experts sur l'application pratique de la télédétection par satellite à l'évaluation des dommages causés aux forêts

47. Sur la base des documents FO:EFC/91/13, 13 a) et 13 b), la Commission a été informée des activités conjointes du Groupe de travail *ad hoc* de la Commission et de l'équipe de spécialistes du Comité du bois de la CEE. Elle a pris note du rapport de la réunion conjointe des deux organes qui s'est tenue à Fribourg en février 1991 à l'invitation du Gouvernement fédéral d'Allemagne (document FO:EFC/91/13 b), qu'elle remercie vivement d'avoir fourni les installations nécessaires au pays hôte. Elle remercie également les Gouvernements de la République fédérale tchèque et slovaque et de la Pologne d'avoir organisé des réunions d'experts sur l'application pratique de la détection par satellite à l'évaluation des dommages causés aux forêts.

48. Comme indiqué dans le document FO:EFC/91/13 a), les deux organes ont demandé à la Commission d'envisager et de proposer des mesures de suivi dans les domaines suivants:

- 1) préparation d'une méthode harmonisée d'évaluation des changements survenus dans l'accroissement destinée à être incorporée dans le manuel existant de la CEE sur les méthodologies et les critères à appliquer pour harmoniser l'échantillonnage, l'évaluation et le suivi des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts;
- 2) application pratique de la détection par satellite à l'évaluation des dommages causés aux forêts, dans le cadre d'une expérience opérationnelle à grande échelle qu'il est proposé d'organiser dans trois pays européens (Allemagne, Pologne et République fédérale tchèque et slovaque).

49. En ce qui concerne le point 2, la Commission est convenue de procéder comme suit: i) inviter le PNUE-GRID à inclure une estimation des coûts dans sa proposition de projet; ii) inviter les trois pays concernés à examiner la proposition et les plans d'exécution établis par le PNUE-GRID et à informer le

Secrétariat avant le 31 septembre 1991 de leur décision de participer à l'expérience proposée et d'en partager les frais. En cas de réponse positive, les étapes successives pourraient être les suivantes; iii) inviter le Président du Groupe de travail *ad hoc* à convoquer une réunion du Groupe de travail dès que possible pour dresser des plans en vue de la réalisation de cette expérience; iv) demander au Président de consulter le Comité exécutif en cas de difficulté; v) conférer au Groupe de travail *ad hoc* le pouvoir d'exécuter le plan; vi) demander au Président de s'entretenir à tous les stades avec le chef de l'équipe de spécialistes du Comité du bois; et vii) examiner les progrès accomplis à sa vingt-sixième session.

50. En ce qui concerne le point 1, la Commission a décidé de reporter l'examen de cette question jusqu'à ce que le Groupe spécial du PIC ait achevé d'examiner les propositions concernant une méthode harmonisée, afin d'éviter les risques de chevauchement.

51. La Commission a approuvé la proposition du Groupe de travail *ad hoc* de continuer à travailler sans programme préétabli, en examinant les questions relevant de sa compétence à mesure que le besoin s'en fait sentir.

PREPARATIFS DE LA CINQUIEME ETUDE FAO/CEE DES TENDANCES ET PERSPECTIVES DU BOIS EN EUROPE (ETTS V) (point 6 de l'ordre du jour)

52. La Commission a été informée des préparatifs de l'ETTS V, y compris des débats, en mai 1991, de l'équipe de spécialistes des méthodologies et des bases de données pour les études de perspectives à long terme. La réunion a porté sur les questions suivantes: méthodologie des projections de l'offre de produits; méthodologie des prévisions de l'offre de bois rond; traitement des perspectives pour les économies en transition; aspects politiques de l'ETTS V; traitement des conséquences des dommages causés aux forêts; base d'information pour l'ETTS V; ressources nécessaires pour réaliser l'étude; et projet de calendrier.

53. La Commission a approuvé le mandat et le calendrier de la cinquième étude tels qu'ils figurent dans le document FO:EFC/91/14, ainsi que les activités préparatoires mises en oeuvre à ce jour. Elle a pris note avec une profonde gratitude des offres de contribution de plusieurs pays et a réitéré l'invitation faite à d'autres pays de proposer leur assistance, soit en prêtant des experts, soit en contribuant au fonds fiduciaire ETTS. Elle a prié le Secrétariat d'envisager d'autres formes d'assistance telles que l'expertise dont disposent d'autres organisations comme le GATT en matière de commerce, ou le PNUE pour l'influence des changements climatiques sur la foresterie (points 3 et 7, respectivement, de la liste figurant dans l'annexe au document FO:EFC/91/4).

54. La Commission est convenue avec l'équipe de spécialistes qu'il faudrait organiser à nouveau, à un stade relativement précoce des préparatifs de la cinquième étude, une réunion *ad hoc* d'experts afin d'identifier les questions politiques à examiner de toute urgence, qu'il s'agisse de la politique forestière proprement dite ou des politiques appliquées dans d'autres secteurs qui ont une incidence sur le secteur de la forêt et des industries forestières, notamment celles relatives à l'agriculture, l'utilisation des sols, l'industrie, l'environnement, le logement, le commerce, l'emploi, etc.

55. La Commission a prié le Secrétariat de lui soumettre à sa prochaine session conjointe avec le Comité du bois, en octobre 1993, c'est-à-dire avant que le plan de la cinquième étude ne commence à être établi, un projet de plan détaillé pour cette étude.

56. En ce qui concerne la proposition d'effectuer une étude distincte sur les perspectives concernant les biens et services forestiers autres que le bois, la Commission est convenue de la nécessité de plus en plus urgente de cette étude. Elle a reconnu toutefois qu'il faudrait surmonter des difficultés considérables pour mettre au point des méthodologies appropriées et recueillir les informations nécessaires. Par conséquent, elle a décidé provisoirement d'entreprendre cette étude, mais, avant de prendre une décision définitive à sa vingt-sixième session, elle a décidé de convoquer une réunion *ad hoc* d'experts ayant pour mandat de faire un plan de l'étude, d'examiner ses objectifs, les méthodologies et la disponibilité des informations nécessaires pour la mener à bien et de donner son avis à la Commission sur la faisabilité de cette étude, compte tenu des ressources qui seront probablement disponibles. La réunion *ad hoc*, qui devrait se tenir sous les auspices du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, pourrait aussi étudier la question

de l'évaluation des biens et services autres que le bois, examinée au titre du point 5 b) de l'ordre du jour (voir paragraphe 42).

THEMES TECHNIQUES (point 7 de l'ordre du jour)

a) Les évènements économiques et politiques survenus récemment en Europe orientale et leurs incidences sur la foresterie dans la région

57. Comme annoncé dans le document FO:EFC/91/15 a), M. K. Grefermann, de l'Institut IFO de Munich, a dressé un tableau général des événements économiques et politiques survenus en Europe orientale. Il a signalé les changements rapides et profonds qui touchent les secteurs social, politique et économique des pays en transition. La tendance générale est à la démocratisation et aux réformes structurelles, avec des différences importantes entre les types de réformes mises en oeuvre dans chacun de ces pays. Certains problèmes sont communs à tous les pays concernés et peuvent être décrits comme suit:

- installations de production inadaptées;
- problèmes structurels en matière de commerce ayant leur origine dans les anciens systèmes économiques;
- problèmes de calcul des coûts et de fixation des prix;
- faible productivité de la main-d'oeuvre et rendement insuffisant des investissements;
- compétitivité insuffisante dans des conditions de libre échange.

58. Le chômage croissant est un problème économique et social crucial; les problèmes écologiques liés à l'ancienne structure économique sont tout aussi préoccupants.

59. Passant aux réformes qu'il reste à entreprendre pour mener à bien les changements structurels en cours, M. Grefermann a signalé que l'introduction de mécanismes de marché constituerait le meilleur instrument. Il a résumé comme suit les trois principaux éléments d'une réforme réussie:

- création d'un cadre économique approprié dans chaque pays;
- réforme monétaire, y compris réforme des prix, système fiscal, sécurité sociale, etc.;
- encouragement à la création d'entreprises privées.

60. M. Grefermann a souligné que les pays en transition auront besoin d'une aide extérieure considérable et efficace afin de passer d'une économie planifiée à une économie de marché.

61. Au cours du débat qui a suivi, les délégations des pays concernés ont exprimé leur point de vue sur la question. Les rapports détaillés ont contribué à faire mieux comprendre la situation de la foresterie dans chaque pays ainsi que les mesures envisagées pour mettre en oeuvre les réformes.

62. Sur la question de savoir comment elle pourrait aider les pays en transition à résoudre leurs problèmes de foresterie, la Commission a relevé deux points sur lesquels elle pourrait fournir elle-même une aide à ces pays, à savoir la politique et la législation forestières, d'une part, et les systèmes de subvention et de taxation appliqués à la foresterie, d'autre part, sans oublier les aspects relatifs aux biens et services autres que le bois.

63. La Commission s'est déclarée satisfaite des propositions formulées par une équipe de spécialistes en Hongrie, en octobre 1990, concernant les activités du Comité mixte FAO/CEE/OIT. Elle a noté que le Comité du bois a dressé des plans pour un certain nombre d'ateliers sur les industries de transformation du bois et sur les débouchés des produits forestiers, tandis que le groupe de travail mixte

FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, qui tiendra sa dix-huitième session en août 1991, sera lui aussi invité à entreprendre des activités dans son domaine de compétence.

64. Vu la multiplication des activités de la Commission, du Comité du bois et de leurs organes subsidiaires communs visant à soutenir les pays en transition, la Commission a proposé de tenir une réunion *ad hoc* informelle pour examiner les stratégies à adopter et coordonner les activités dans le secteur des forêts et de l'industrie forestière. La délégation autrichienne a proposé que la réunion se tienne dans son pays, ce que la Commission a accepté avec reconnaissance.

b) "Notre avenir à tous" - Le rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement, et l'intérêt qu'il présente pour la foresterie européenne

65. M. Karl Baadsvik, Directeur de l'Institut norvégien de recherche sur la nature, a fait un exposé sur les implications pour la foresterie européenne de "Notre avenir à tous". Il a insisté pour que l'on convienne d'une définition multisectorielle et souple du principe de durabilité. Il a signalé le paradoxe qui veut que dans certaines parties de l'Europe on accroisse les rendements, tandis que dans d'autres la pollution atmosphérique entraîne le déclin des forêts. La pollution atmosphérique constitue une menace très grave pour les forêts, dont les effets se font sentir sur l'écosystème forestier tout entier. M. Baadsvik a rappelé que, de l'avis général, la foresterie européenne ne peut guère contribuer à ralentir les changements climatiques. Il a reconnu que les réserves naturelles et la foresterie à objectifs multiples sont deux approches du développement durable. Les premières ne posent guère de problème, puisqu'elles représentent une très faible partie de la superficie forestière totale. La seconde a obligé la majorité des forestiers à une conversion philosophique radicale. Il a admis, enfin, que tout programme de développement forestier est condamné à l'échec s'il n'est pas perçu comme bénéfique par la population locale.

66. Au cours du débat, un certain nombre de délégués ont exprimé l'opinion que la notion de foresterie à objectifs multiples, qui reconnaît la valeur des produits forestiers non ligneux, n'est pas nouvelle pour beaucoup de pays européens. Une bonne partie de la théorie et de la pratique de la foresterie à objectifs multiples a vu le jour dans ces pays à partir du XVIII^e siècle et ces concepts sont très familiers à beaucoup de forestiers. Toutefois, on a reconnu la nécessité pour les forestiers de communiquer de façon beaucoup plus efficace avec les organisations non gouvernementales (ONG) et avec le public en général pour mieux faire comprendre ce qu'est la foresterie à objectifs multiples. C'est probablement là l'un des principaux défis que les forestiers auront à relever dans les années à venir.

67. La Commission a reconnu que le public et les forestiers perçoivent de façons souvent très différentes le développement forestier durable. Le problème est dans une large mesure un problème de communication, les forestiers étant souvent peu réceptifs aux exigences et aux préoccupations sociales et incapables de défendre de manière convaincante les pratiques forestières. Il conviendrait d'améliorer considérablement les capacités de communication des forestiers et d'adapter les technologies en fonction des préoccupations justifiées du public.

68. La Commission a noté que la notion de foresterie durable devait être considérée dans son sens le plus large. La gestion durable des forêts devrait être fondée sur leur utilisation polyvalente, l'écologie et l'indispensable perspective temporelle. Il faudrait envisager également de protéger les forêts contre les calamités causées par l'homme, de protéger les zones forestières présentant un intérêt particulier et de reconnaître les fonctions sociales de la forêt. Ces principes devraient figurer dans l'instrument sur les forêts dont il est question aux paragraphes 19 à 21.

69. La Commission a chaleureusement remercié MM. Grefermann et Baadsvik de leurs très intéressantes contributions qui ont suscité un débat animé.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS, 1992-1996
(point 8 de l'ordre du jour)

70. La Commission a examiné son programme de travail pour les années 1992-1996 sur la base du projet établi par le Secrétariat. Elle a adopté son programme avec les modifications convenues (annexe D).

71. La Commission est convenue qu'en ce qui concerne la rubrique Principaux problèmes II - Technologie, gestion et formation forestières - il conviendrait d'ajouter au programme de travail de la Commission, afin de le mettre aussi à jour que possible, les propositions concernant la mise à jour du programme de travail du Comité mixte convenues par son Comité directeur à sa dixième session, les 29 et 30 juin 1991.

72. La Commission a accueilli favorablement la proposition que le voyage d'étude qui doit avoir lieu en mai 1992 dans la République fédérale tchèque et slovaque sur le thème de la régénération des forêts dans les zones exposées à la pollution atmosphérique soit organisé sous les auspices conjointes du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts. Elle a également invité les autorités de la République fédérale tchèque et slovaque à modifier le projet de programme figurant dans le document FO:EFC/91/16 a) pour y insérer un atelier d'une journée. Ceci permettrait aux pays ayant une expérience de la régénération des forêts gravement endommagées, République fédérale tchèque et slovaque comprise, d'échanger des informations à ce sujet.

73. La Commission est convenue que les sujets des trois séminaires proposés dans le document FO:EFC/91/16 (paragraphe 3, 5 et 7), à savoir: 1) essences exotiques, 2) planification et aménagement des forêts nécessitant un traitement particulier et 3) politiques forestières dans le cadre des politiques intégrées d'aménagement rural, sont particulièrement bien choisis.

74. Les délégations du Royaume-Uni et de la Yougoslavie ont offert d'étudier avec leurs gouvernements la possibilité d'accueillir les séminaires 1) et 2) respectivement. La Commission a accueilli ces offres avec satisfaction. En ce qui concerne le séminaire 2), la Commission a invité le Comité directeur du Comité mixte à étudier les moyens d'inclure le séminaire dans son programme de travail en l'intégrant par exemple au séminaire sur les opérations forestières nécessaires et admissibles dans les zones protégées proposé par le Comité mixte.

75. La Commission a renvoyé au Comité exécutif pour plus ample examen une suggestion tendant à ce que le séminaire 3) se tienne en même temps que sa vingt-sixième session.

76. La Commission a appuyé une proposition de la Finlande concernant un séminaire sur l'impact de la sylviculture sur l'environnement. Elle a invité le Comité mixte à envisager d'intégrer cette proposition dans son programme.

77. La Commission a reconnu qu'il était important de renforcer les activités des organismes forestiers chargés de l'information et du dialogue avec le public puisque, comme noté au paragraphe 67 ci-dessus, ces organismes ont habituellement des difficultés de communication. Elle s'est félicitée de l'offre faite par les délégations des Pays-Bas et du Royaume-Uni d'informer le Secrétariat des résultats des débats qui se tiendront sur cette question en juillet 1991 et a invité le Comité exécutif à examiner, en s'appuyant sur ces informations, quelles activités la Commission pourrait entreprendre.

78. La Commission a demandé au Comité exécutif d'étudier les moyens d'intégrer dans son programme un projet sur les changements climatiques et la foresterie. Elle a accueilli favorablement l'offre des Pays-Bas d'étudier la possibilité de contribuer aux activités dans ce domaine.

LA FORESTERIE EN NORVEGE (point 9 de l'ordre du jour)

79. M. T. Opheim, Sous-Directeur général de la foresterie, a brossé un tableau de la foresterie norvégienne. Il a donné des informations à jour sur des aspects couvrant la géographie, les ressources forestières, la structure de la propriété forestière, le rôle de la foresterie dans l'économie norvégienne, certaines questions de politique forestière, la structure administrative et les systèmes de gestion forestière norvégiens. Pour conclure, il a signalé que le rôle de la foresterie avait évolué au cours de ce siècle et que les politiques forestières ne cessaient d'être modifiées en fonction des besoins et des possibilités. A l'avenir, les objectifs et les politiques devraient être envisagés à la lumière des nouveaux besoins liés à la notion d'utilisation multiple des forêts.

80. Les participants ont fait une excursion dans l'"Oslo Marka", région forestière aux alentours d'Oslo, organisée conjointement par le Ministère norvégien de l'agriculture, le Service forestier d'Oslo et la

société forestière privée Løvenskiold-Vækerø. Pendant le trajet en autocar, les participants ont été informés des solutions pratiques et des principes viables adaptés à une utilisation intégrée des forêts dans une région forestière entourant la zone urbanisée et densément peuplée d'Oslo. Les exposés et les informations détaillées des experts hautement qualifiés ont donné une idée frappante des résultats que peut donner l'application souple de méthodes d'exploitation forestière intégrée à des forêts qui sont la propriété de l'Etat, de la commune ou de particuliers et qui sont gérées par ces entités respectives.

81. Au cours de l'excursion, les participants ont pu également apprécier la chaleureuse hospitalité des propriétaires, la famille Løvenskiold-Vækerø, ainsi qu'un spectacle de musique et de danse folkloriques et les spécialités culinaires de la Norvège.

82. Les participants ont exprimé leur vive reconnaissance aux organisateurs et hôtes de cette excursion particulièrement réussie, ainsi qu'à M. Opheim pour son excellent exposé.

QUESTIONS A RENVOYER AU COMITE DES FORETS (point 10 de l'ordre du jour)

83. La Commission a décidé de porter à l'attention du Comité des forêts ses conclusions et recommandations.

AUTRES QUESTIONS (point 11 de l'ordre du jour)

84. La Commission a été informée des voyages d'étude conjoints CEF/Comité du bois qui se sont déroulés en Hongrie en 1990 et au Portugal en 1991. La Commission a noté que ces deux voyages ont été particulièrement intéressants, bien organisés et très suivis. Elle a exprimé sa chaleureuse reconnaissance aux deux pays.

85. La Commission a pris note d'un projet de brochure sur les activités de la Commission européenne des forêts et de ses organes subsidiaires. Elle s'est réjouie de cette initiative car la brochure répondra à la nécessité de diffuser plus largement des informations sur ses activités. Elle a invité le Secrétariat à mettre au point et à publier cette brochure le plus tôt possible dans les trois langues de travail et a approuvé la proposition de la mettre à jour tous les deux ans.

86. La Commission a appris avec regret que M. Mariani, délégué de l'Italie, avait dû rentrer dans son pays avant l'ouverture de la session à cause d'un deuil familial. Elle a prié M. Bernardi, représentant du Saint-Siège, de transmettre à M. Mariani ses sincères condoléances.

87. La Commission a cordialement remercié le Gouvernement et le peuple norvégiens, et en particulier le Ministère de l'Agriculture et son Département de la Foresterie, de leur hospitalité chaleureuse et amicale et de l'excellente organisation de la session et des visites d'étude.

ELECTION DU BUREAU (point 12 de l'ordre du jour)

88. La Commission a élu Président M. E. Wermann (Allemagne) et Vice-Présidents MM. J. Heino (Finlande), V. Frangos (Grèce) et K. Rykowski (Pologne). Elle a exprimé à M. O. Aalde, Président sortant, et à MM. B. Berdar (Hongrie) et J. M. A. Soares (Portugal), Vice-Présidents sortants, sa profonde gratitude pour leur précieuse contribution à ses travaux pendant l'exercice de leurs fonctions.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (point 13 de l'ordre du jour)

89. La Commission a confirmé sa décision de tenir sa vingt-sixième session conjointement avec le Comité du bois de la CEE en octobre 1993. Elle a invité son Comité exécutif à examiner, en coopération avec les membres du Comité du bois et les Secrétariats de la FAO et de la CEE, si la session se tiendrait à Genève ou à Rome, et à proposer des dates acceptables et des thèmes pour son ordre du jour. A ce propos, elle est convenue qu'un des thèmes de sa prochaine session devrait être les implications pour la foresterie et les industries forestières des résultats de l'Evaluation mondiale des ressources forestières 1990.

ADOPTION DU RAPPORT (point 14 de l'ordre du jour)

90. Le projet de rapport présenté par le Secrétariat a été adopté, avec certaines modifications qui ont été incorporées dans le présent document.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. **RAPPORTS DE SITUATION**
 - a) Questions découlant de la dixième session du Comité des forêts
 - b) Questions découlant de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe
 - c) Activités et programmes du Département des forêts et du Bureau régional pour l'Europe
3. **ACTIVITES INTERNATIONALES DANS LE SECTEUR FORESTIER INTERESSANT LA COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS**
 - aa) Dixième Congrès forestier mondial (Paris, septembre 1991)
 - b) Appui européen pour le Programme d'action forestier tropical
 - c) Instrument sur la conservation et la mise en valeur des forêts
 - d) Autres activités internationales
4. Rapports nationaux sur la foresterie
5. **ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES**
 - a) Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières
 - i) Généralités
 - ii) Conclusions et recommandations des séminaires du Comité mixte
 - b) Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts
 - c) Comité CFFSA/CFE/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea*
 - d) Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne
 - e) Groupe de travail *ad hoc* sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts
 - f) Réunion *ad hoc* d'experts sur l'application pratique de la détection par satellite pour l'évaluation des dommages causés aux forêts
6. Préparatifs de la cinquième étude FAO/CEE des tendances et perspectives du bois en Europe

7. THEMES TECHNIQUES

- a) Les événements économiques et politiques survenus récemment en Europe orientale et leurs incidences sur la foresterie dans la région
 - b) "Notre avenir à tous" - Le rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement, et l'intérêt qu'il présente pour la foresterie européenne
- 8. Programme de travail de la Commission européenne des forêts, 1992-96
 - 9. La foresterie en Norvège (avec excursion)
 - 10. Questions à renvoyer au Comité des forêts
 - 11. Autres questions
 - 12. Election du bureau
 - 13. Date et lieu de la prochaine session
 - 14. Adoption du rapport

LISTE DES PARTICIPANTS

Président:	O. Aalde (Norvège)
Vice-Présidents:	B. Berdar (Hongrie) J. M. A. Soares (Portugal) E. Wermann (Allemagne)
Secrétaire:	T. J. Peck (FAO)

MEMBRES DE LA COMMISSION

ALLEMAGNE

Délégué
Ernst WERMANN
Director
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry
Rochusstr. 1
D-5300 BONN 1

AUTRICHE

Délégué
Edwin PLATTNER
General-Director/Head of Forestry Department
Ministry of Agriculture and Forestry
Stubenring 12
A-1010 VIENNA
FAX: 43.1.51510 ext. 203

Suppléant

Günther SIEGEL
Head of the Special Branch for International
Forestry-related Affairs
Ministry of Agriculture and Forestry
Stubenring 12
A-1010 VIENNA
FAX: 43.1.51510 ext. 203

BELGIQUE

Délégué
Jean RENAULT
Chef de service
Ministère de l'Agriculture
Adm. de la Recherche
Agronomique
Avenue du Boulevard, 21
7è étage
B-1210 BRUXELLES
FAX: 32 2 211 72 16

BULGARIE

Délégué
Ivan Todorov RAEV
President of the Committee of Forests
The Council of Ministers of the Rep. of Bulgaria
Antim I Str. 17
SOFIA
FAX: 87 32 35

DANEMARK

Délégué
Aage Marcus PEDERSEN
Director
Danish School of Forestry
Nødebovej 77 D
DK-3480 FREDENSBORG
FAX: 48-475543

ESPAGNE**Délégué**

Pedro GARRIDO
Dr. Forest Engineer
ICONA
Gran Vía de San Francisco, 4
28005 - MADRID
FAX: 2.65.83.79

FINLANDE**Délégué**

Jari PARVIAINEN
Research Director
Finnish Forest Research Inst.
Unioninkatu 40A
SF-00170 HELSINKI
FAX: 358-0-625 308

Suppléant

Jan HEINO
Director
Forest Central Skogskultur
Simonsgatan 12B
SF-00100 HELSINKI
FAX: (90) 6948046

FRANCE**Délégué**

André GRAMMONT
Directeur de l'espace rural et de la forêt
Ministère de l'agriculture et de la forêt
1er avenue de Lowendal
F-75700 PARIS 07 SP
FAX: 49.55.40.73

Suppléant

Guy CHAUVIN
Ingénieur du Gref.
Office National des Forêts
2, avenue de Saint Mandé
F-75570 PARIS Cedex 12
FAX: 43.46.19.20

GRECE**Délégué**

V. FRANGOS
Chief Forester
Ministry of Agriculture
Directorate of Development of Forest Resources
3-5 Ippokratous Street
ATHENS 10164
FAX: 30-1-3607138

HONGRIE**Délégué**

Ferenc GERELY
Ministerial counsellor
Ministry of Agriculture
H-1860 BUDAPEST 55
FAX: 36.1.1530518

IRLANDE**Délégué**

Fergal MULLOY
Senior Inspector, Forest Service
Department of Energy
Leeson Lane
DUBLIN 2
FAX: 353.1.768980

LUXEMBOURG**Délégué**

Marc WAGNER
Ingénieur/chef du service de l'Aménagement
Administration des Eaux et Forêts
B.P. 411
L-2014 LUXEMBOURG
FAX: 48 59 85

NORVEGE**Délégué**

Oluf Aalde
Director-General of Forestry
Ministry of Agriculture, Forestry Dept.
P.O.Box 8007 Dep.
0030 OSLO 1
FAX: 47.2.342754

Suppléants

Knut E. FJULSRUD
Head of division
Ministry of Agriculture, Forestry Dept.
P.O.Box 8007 Dep.
N - 0030 OSLO 1
FAX: 47.2.342754

Torstein OPHEIM

Deputy Director General
Ministry of Agriculture, Forestry Dept.
P.O.Box 8007 Dep.
N - 0030 OSLO 1
FAX: 47.2.342754

PAYS BAS

Délégué
G.J.P. Jansen
Department of Forestry and Landscaping
Ministry of Agriculture, Nature Management and
Fisheries
GriffioenIn 1
UTRECHT

Suppléant

C.F.W.M. von Meijenfeldt
Actual Head of Staff Bureau
Department of Forestry and Landscaping
Ministry of Agriculture, Nature Management and
Fisheries
P.O. Box 20023
3502 LA UTRECHT
FAX: (31)30-891864

POLOGNE**Délégué**

Kazimierz RYKOWSKI
Bitwy Warsz. 1920, No.3
00-973 WARSAW
FAX: 22 49 35

Suppléant

Stanislaw ZAJAC
Bitwy Warsz. 1920, No.3
00-973 WARSAW
FAX: 22.49.35

PORTUGAL**Délégué**

Fernando José MOTA
Director Geral das Florestas
Direccao-Geral das Florestas
Avenida Joao Crisóstomo, 28-4°
1100 LISBOA
FAX: 54 14 62

Suppléant

Carlos José EGREJA MORAIS
Subdirector Geral das Florestas
Direccao-Geral das Florestas
Avenida Joao Crisóstomo 28-4°
1100 LISBOA
FAX: 54 14 62

REPUBLIQUE FEDERALE TCHEQUE ET SLOVAQUE**Délégué**

Roman SVITOK
Director
Chairman of strategy of forestry development
Ministry of Forestry and Water Management
Tr.L. Novomeského 2
842 18 BRATISLAVA
FAX: 727 902

ROUMANIE**Délégué**

Ion PAVELESCU
Directeur général adjoint de la régie autonome
BDUL Libertatzip Nr-12
Corp. Ministere sud Tronson 5, Sector 5
BUCAREST

Suppléant

Dorel CHERECHES
Directeur de la Filiale territoriale
"ROMSILVA" R.A. Maramures
Str. Luceafarului No. 13
4800 Baia-Mare

ROYAUME UNI**Délégué**

Timothy R. CUTLER
Director General
Forestry Commission of Great Britain
231 Corstorphine Road
EDINBURGH EH12 7AT
FAX: 31.334.3047

Suppléant

P.S. BAYLIS
Forestry Commission of Great Britain
231 Corstorphine Road
EDINBURGH EH12 7AT
FAX: 31.334.3047

SUEDE**Délégué**

Astrid BERGQUIST
Deputy Head Internat. Secr.
Ministry of Agriculture
Drottningg. 21
S-10333 STOCKHOLM
FAX: 46.8.206496

Suppléants

Gustav FREDRIKSSON
County Chief Forester
National Board of Forestry
P.O. Box 157
S-372 22 RONNEBY
FAX: 46.457 17472

Sven A. SVENSSON
Secretary of Forest Policy Commission
National Board of Forestry
S-551 85 JÖNKÖPING
FAX: 46.36 16 61 70

Ann THOMSON
Head of Section, Division for Forestry
Ministry of Agriculture
Drottningg. 21
S-10333 STOCKHOLM
FAX: 46.8.206496

SUISSE**Délégué**

Andrea SEMADENI
Chef de la Division Forêts et bois
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du
paysage
Direction fédérale des forêts
CH-3003 BERNE
FAX: 31.67 77 89

YOUGOSLAVIE**Délégué**

Sime MESTROVIC
Professor
Faculty of Forestry
University of Zagreb
P.O.Box 178
41000 ZAGREB
FAX: 41.218.616

OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES DE LA FAO NE SIEGEANT PAS AU COMMISSION**CANADA**

John WANSBROUGH
 Senior Advisor (Govt. of Canada)
 Council of Forest Industries
 131 Upper Richmond Rd.
 LONDON SW15 2TR - UK
 FAX: 081-7890148

OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES DES NATIONS UNIES**UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES**

George NAUMOV
 Director
 Department of International Cooperation
 USSR State Forest Committee
 USSR, MOSCOW 117418
 Novocheriomushkinskaya Str. 69
 Telex: 411667 KEDR SU

Anatoli PISARENKO
 Deputy Chairman
 USSR State Forest Committee
 USSR, MOSCOW 117418
 Novocheriomushkinskaya Str. 69
 Telex: 411667 KEDR SU

SAINT-SIEGE

Agostino FERRARI-TONIOLO
 Observateur permanent du Saint-Siège auprès de la FAO
 Palazzo S. Calisto
 Cité du Vatican
 FAX: (39)(6) 698.7195

Lelio BERNARDI
 Conseiller forestier
 Représentation permanente du Saint-Siège auprès de la FAO
 Palazzo S. Calisto
 Cité du Vatican
 FAX: (39)(6) 439.3686

REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES**COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE**

T. J. PECK
 Directeur
 Division mixte de l'agriculture et du bois CEE/FAO
 Palais des Nations
 CH-1211 Genève 10
 FAX: 41.22.734.3455

ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE

V. KRISHNAMURTHY
Scientific Officer
Agricultural Meteorology Division
World Meteorological Organization
Case postale No. 2300
CH-1211 GENEVE 2
FAX: 41.22.734 23 26

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Francois KREMER
Administrateur à la Direction générale de l'agriculture
Commission des Communautés Européennes
200 rue de La Loi 120
B-1049 BRUXELLES
FAX: 32.2.2350131

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES**

Roger GERDIN
Economist
P.O. Box 1152
S-11181 Stockholm
Sweden
FAX: 8.207904

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ETUDIANTS EN FORESTERIE

Harald AALDE
Student
Agricultural University of Norway
N-1432 ÅS-NLH

SECRETARIAT DU PAYS HOTE

Du Ministère de l'agriculture
Département des forêts

Stene Berg
Anita Fjellhaug
Einar Furuseth
Terje Negård
Knut Øistad

Du SEFO

Olav Gislerud
Unni Bruaset

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

C. H. Murray
Sous Directeur-général
Département des forêts
Rome
FAX: 39.6.5797.5137

Lennart Ljungman
Assistant du Sous-Directeur général
Département des forêts
Rome
FAX: 39.6.5797.5137

T. J. PECK
Directeur
Division mixte de l'agriculture et du bois CEE/FAO
Genève
Secrétaire de la Commission
FAX: 41.22.734.3455

P. Schroeder
Chef, Section du bois
Division mixte de l'agriculture et du bois CEE/FAO
Genève
FAX: 41.22.734.3455

Klaus Grefermann
Consultant
IFO-Institut für Wirtschaftsforschung
D-8000 München 80
Poschingerstrasse 5
Germany
FAX: (089)985369

Eileen Nolan
Chargée des réunions
Département des forêts
Rome
FAX: 39.6.5797.5137

TRADUCTEURS

B. Soury-Lavergne
F. Garcia Alvarez

INTERPRETES

S. Camplan
D. Reyna
P. Fournier
D. Waissbein
J. Mawas
M.E. Sandoz

SECRETAIRES

A. Agliata
M. Carrasco-Stocchi

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Cote</u>	<u>Titre</u>
1	FO:EFC/91/1	Ordre du jour provisoire
2 a)	FO:EFC/91/2	Questions découlant de la dixième session du Comité des forêts
2 b)	FO:EFC/91/3	Questions découlant de la dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe
2 c)	FO:EFC/91/4	Activités et programmes du Département des forêts et du Bureau régional pour l'Europe
3 a)	FO:EFC/91/5	Dixième Congrès forestier mondial
3 b)	FO:EFC/91/6	Appui européen au Programme d'action forestier tropical
3 c)	FO:EFC/91/7	Instrument sur la conservation et la mise en valeur des forêts
4	FO:EFC/91/8 FO:EFC/91/8 a)	Rapports nationaux sur la foresterie
5 a)	FO:EFC/91/9	Activités des organes subsidiaires: Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières
5 b)	FO:EFC/91/10	Activités des organes subsidiaires: Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts
5 c)	FO:EFC/91/11	Activités relatives au Comité CFFSA/CFE/CFPO des questions forestières méditerranéennes - <i>Silva Mediterranea</i>
5 d)	FO:EFC/91/12	Activités relatives au Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne

./...

5 e) et f)	FO:EFC/91/13 FO:EFC/91/13 a)	Activités des organes subsidiaires: Groupe de <i>ad hoc</i> sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts, et Réunion <i>ad hoc</i> d'experts sur l'application pratique de la détection par satellite pour l'évaluation des dommages causés aux forêts
	FO/EFC/91/13 b)	Report of the joint meeting of the team of specialists on the impact of air pollution and other damage to forest for wood supply and markets and the <i>ad hoc</i> group "Impact of air pollution on forests" (seulement en anglais)
6	FO:EFC/91/14	Préparatifs de la cinquième étude FAO/CEE des tendances et perspectives du bois en Europe
7	FO:EFC/91/15	Thèmes techniques
	FO:EFC/91/15 a)	Thème technique: Les événements politiques et économiques survenus récemment en Europe orientale et leurs incidences sur la foresterie dans la région (seulement en anglais)
8	FO:EFC/91/16	Programme de travail de la Commission européenne des forêts, 1992-96
	FO:EFC/91/16 a)	Voyage d'étude dans la République fédérale tchèque et slovaque en 1992 (seulement en anglais)
9	FO:EFC/91/17	La foresterie en Norvège

Documents d'information

FO:EFC/91/Inf. 1	Note d'information
FO:EFC/91/Inf. 2	Calendrier provisoire
FO:EFC/91/Inf. 3	Liste des documents

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1992-1996

	1992	1993	1994	1995	1996
PRINCIPAUX PROBLEMES					
I. COMMISSION EUROPEENNE DES FORETS	Dix-huitième session du Comité exécutif	Vingt-sixième session (conjointement avec le Comité du bois)	Dix-neuvième session du Comité exécutif	Vingt-septième session en Turquie ²	Vingtième session du Comité exécutif
1. Politiques relatives à la foresterie publique et privée, y compris questions administratives, législatives et institutionnelles	Réunion officielle sur l'information et le dialogue avec le public	Examen des faits nouveaux résultant de la vingt-sixième session		Examen des faits nouveaux résultant de la vingt-septième session	
2. Rôle des forêts dans la fourniture de produits forestiers et de services environnementaux et sociaux		Examen de ce thème à la vingt-sixième session	Séminaire sur les essences exotiques (Foyaume-Uni ²)	Examen de ce thème à la vingt-septième session	
3. Protection des forêts:		Examen de ce thème à la vingt-sixième session		Examen de ce thème à la vingt-septième session	
3.1 - contre les incendies					
3.2 - contre la pollution atmosphérique	Activités décidées par le Groupe de travail ad hoc sur l'influence de la pollution atmosphérique sur les forêts Voyage d'étude et atelier (conjointement avec le Comité du bois) sur la régénération des forêts dans les zones exposées à la pollution atmosphérique, République fédérale tchèque et slovaque				
3.3 - contre les autres facteurs de détérioration (tempêtes, insectes, maladies, gibier, etc.)		Examen de ce thème à la vingt-sixième session		Examen de ce thème à la vingt-septième session	

¹ Le pays hôte reste à désigner

² Sous réserve de confirmation

PRINCIPAUX PROBLEMES	1992	1993	1994	1995	1996
4. Tendances à long terme du bois et de la foresterie en Europe (conjointement avec le Comité du bois de la CEE)		Réunion <u>ad hoc</u> d'experts sur le cadre politique de la cinquième étude ¹		Réunion <u>ad hoc</u> d'experts pour examiner le projet de la cinquième étude	
4.1 - Méthodologies, y compris techniques de projection et de modélisation, et base de données pour les études sur les perspectives à long terme du secteur de la forêt et des produits forestiers					
4.2 - Cinquième étude des tendances et perspectives du bois en Europe (ETTS V)	Travail préparatoire de la cinquième étude sur les tendances et perspectives du bois en Europe				
4.3 - Perspectives en ce qui concerne les biens et services autres que le bois	Réunion <u>ad hoc</u> pour élaborer des propositions concernant les méthodologies et la faisabilité de l'étude		Activités suivant décisions de la vingt-sixième session de la Commission européenne des forêts		
5. Activités de soutien aux pays d'Europe centrale et de l'est en transition	Réunion <u>ad hoc</u> non officielle ² FAO/CEE en Autriche ² pour coordonner les activités (si elle n'a pas lieu en 1991)	Nouvelles activités proposées par la réunion <u>ad hoc</u>			
II. TECHNOLOGIE, GESTION ET FORMATION FORESTIERES	Sujets couverts par les activités du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (réf. TIM/EFC/WP.1/20)				
	Dix-neuvième session du Comité mixte ¹	Onzième session du Comité de direction ¹	Vingtième session du Comité mixte ¹	Douzième session du Comité de direction ¹	Vingt-et-unième session du Comité mixte ¹

¹ Le pays hôte reste à désigner

² Sous réserve de confirmation

PRINCIPAUX PROBLEMES	1992	1993	1994	1995	1996
<p>A. TRAVAUX DE SYLVICULTURE ET ASPECTS GENERAUX DE LA GESTION FORESTIERE</p> <p>1. Mise au point et utilisation de machines et de méthodes pour les travaux de sylviculture, notamment la constitution de peuplements et la forestière à objectifs intégrés</p> <p>1.1 - Techniques de boisement de terres</p> <p>1.2 - Risques de dommages sur les sites</p> <p>1.3 - Manuel sur la modélisation des dommages en forêts</p>	<p>Groupe d'experts chargés d'élaborer un programme pour le séminaire de 1994, qui sera soumis à l'approbation du Comité mixte à sa dix-neuvième réunion</p> <p>Groupe d'experts chargés de préparer un rapport d'avancement pour la dix-neuvième session du Comité mixte et terminer le projet en 1994</p> <p>Un groupe d'experts terminera le manuel pour sa publication en 1992</p>	<p>Séminaire en France sur la collecte, le traitement et l'entreposage des semences forestières</p>	<p>Séminaire en Pologne² sur les techniques de boisement de terres agricoles abandonnées</p>	<p>Séminaire ...¹ sur les techniques de protection pour la conservation et la régénération des forêts exposées à la pollution atmosphérique</p>	
<p>2. Prévention et maîtrise des incendies de forêt</p>	<p>Publication biennale de "International Forest Fire News"</p> <p>Nouvelles activités décidées par le Comité mixte à sa dix-neuvième session</p>				
<p>3. Méthodes et procédures de préparation et de mise en oeuvre des plans de gestion des forêts</p>	<p>Séminaire en Suède sur la gestion des forêts et l'élaboration des données par ordinateur</p>				
<p>4. Effets des accidents nucléaires sur les écosystèmes forestiers</p>	<p>Nouvelles activités décidées par le Comité mixte à sa dix-neuvième session</p>	<p>Séminaire ...¹ sur l'aménagement des forêts exposées à une contamination radioactive</p>			

¹ Le pays hôte reste à désigner

² Sous réserve de confirmation

PRINCIPAUX PROBLEMES	1992	1993	1994	1995	1996
B. RECOLTE ET TRANSPORT DU BOIS					
1. Mise au point et utilisation des machines d'exploitation forestière	Séminaire en URSS sur l'utilisation des machines et du matériel à fonctions multiples dans les opérations forestières	Séminaire ... ¹ sur les opérations forestières nécessaires et admissibles dans les zones protégées		Séminaire ... ¹ sur (thème se rattachant au domaine d'activité B)	Séminaire ... ¹ sur (thème se rattachant au domaine d'activité B)
2. Routes forestières et transport des matières premières ligneuses					
2.1 - Groupe de spécialistes sur les routes forestières considérées comme base d'aménagement intégré des forêts	Groupe de spécialistes chargé d'élaborer des propositions en vue de la dix-neuvième session du Comité mixte	Nouvelles activités décidées par le Comité mixte à sa dix-neuvième session			
2.2 - Etude des effets de la législation en matière de transport routier sur la construction des chemins forestiers, le matériel de transport et le transport de grumes	Etude à préparer pour la onzième réunion du Comité directeur (rapport intérimaire à la dix-neuvième session du Comité mixte)				
3. Atelier sur les aspects commerciaux et économiques de l'approvisionnement en bois brut dans des conditions d'économie de marché	Atelier en Suède ²				

¹ Le pays hôte reste à désigner

² Sous réserve de confirmation

PRINCIPAUX PROBLEMES	1992	1993	1994	1995	1996
<p>C. FORMATION PROFESSIONNELLE, ERGONOMIE APPLIQUEE, SECURITE ET HYGIENE DU TRAVAIL</p> <p>1. Formation professionnelle en foresterie</p>	<p>Séminaire aux Etats-Unis² sur l'avenir du personnel forestier dans la région CEE</p> <p>Etude à présenter au Comité mixte à sa dix-neuvième session comparant les permis de travail des travailleurs forestiers dans différents pays</p>		<p>Séminaire¹ sur (thème se rattachant au domaine d'activité C)</p>		<p>Séminaire¹ sur (thème se rattachant au domaine d'activité C)</p>
<p>2. Ergonomie appliquée, sécurité et hygiène dans les opérations forestières</p>		<p>Séminaire¹ sur le matériel de protection du personnel</p>		<p>Séminaire en Suisse² sur thème restant à désigner (ou 1996)</p>	
<p>3. Atelier sur des questions relatives à la main-d'oeuvre forestière dans des conditions d'économie de marché</p>		<p>Atelier en Pologne²</p>			
<p>4. Transfert d'informations techniques et de données d'expérience</p>	<p>Publication des actes des séminaires; octroi de bourses aux participants de pays en développement par les pays hôtes des séminaires</p>				

¹ Le pays hôte reste à désigner

² Sous réserve de confirmation

PRINCIPAUX PROBLEMES	1992	1993	1994	1995	1996
III. ECONOMIE FORESTIERE ET STATISTIQUES DES FORETS	Couverts par les activités du Groupe de travail mixte FAC/CEE (ONU) de l'économie forestière et des statistiques (réf. TIM/EFC/WP.2/19)				
1. Analyse des ressources forestières	Publication des résultats de l'évaluation des ressources forestières 1990 (zones tempérées)	Dix-neuvième session du Groupe de travail		Vingtième session du Groupe de travail	
	Enquête sur l'évolution à long terme des ressources forestières de la zone tempérée (sous réserve de confirmation par le Groupe de travail)				
2. Quantification et évaluation des avantages de la foresterie pour l'environnement	Idem III.1 (les deux activités sont liées)				
3. Productivité du secteur forestier	Poursuite du travail en fonction des décisions du Groupe de travail à sa dix-huitième session				
4. Publication du <u>Bulletin du Bois</u>	Volume XLV	Volume XLVI	Volume XLVII	Volume XLVIII	Volume XLIX
	Neuf numéros par an, dont deux numéros sur les statistiques annuelles et trimestrielles de production et de commerce, un numéro contenant des données sur les échanges, deux numéros des données sur les prix, deux autres numéros des revues du marché, un numéro consacré à l'Annuaire du Comité du bois, et un numéro spécial				
5. Organisation et périodicité de la collecte et de la diffusion des données statistiques	Examen permanent à chaque session du Groupe de travail				
6. Coefficients de conversion			L'enquête effectuée tous les quatre ans sera examinée à la dix-neuvième session et sera publiée en 1994		
7. Statistiques des incendies de forêt	Enquête annuelle sur le nombre, le lieu, les causes, l'estimation des dégâts, etc.				
8. Statistiques et spécifications relatives au prix de bois rond	Recueil et publication régulière des prix du bois rond par le secrétariat suivant les recommandations de l'équipe de spécialistes au Groupe de travail				

1 Le pays hôte reste à désigner

2 Sous réserve de confirmation

PRINCIPAUX PROBLEMES	1992	1993	1994	1995	1996
9. Atelier visant à aider les pays d'Europe centrale et orientale en transition pour des questions relatives à l'économie et aux statistiques forestières	Programme proposé par le Groupe de travail à sa dix-huitième session				
10. Transfert de méthodes économiques et statistiques et de données d'expérience dans le secteur des produits forestiers	La participation des experts, notamment pour Ill.1 et 2, sera encouragée				
IV. AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS	Couverts par les activités du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants				
1. Sessions du Groupe de travail	Dix-huitième session en Allemagne		Dix-neuvième session ¹		Vingtième session ¹
2. Séminaires	Progrès accomplis en matière d'hydraulique torrentielle (conjointement avec la dix-huitième session)				
V. QUESTIONS RELATIVES A LA FORESTERIE MEDITERRANEENNE	Couvert par les activités du Comité CFFSA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes "Silva Mediterranea"				
1. Sessions de <u>Silva Mediterranea</u>	Quinzième session au Portugal		Seizième session ¹		Dix-septième session ¹
2. Séminaires					

¹ Le pays hôte reste à désigner

² Sous réserve de confirmation

MEMBRES DE LA COMMISSION

Allemagne
Autriche
Belgique
Bulgarie
Chypre
Danemark
Espagne
Finlande
France
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Israël

Italie
Luxembourg
Malte
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Roumanie
Royaume-Uni
Suède
Suisse
Tchécoslovaquie
Turquie
Yougoslavie

